

20 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Parcs nationaux et les Réserves naturelles de France unissent leurs forces pour la Nature

À l'occasion des Journées techniques et scientifiques des Réserves naturelles, un temps fort vient sceller une coopération essentielle entre aires protégées pour l'avenir de la biodiversité française : le jeudi 12 juin à Saint-Lary-Soulan, **les 11 Parcs nationaux de France et Réserves Naturelles de France (RNF) ont signé une convention cadre de partenariat pour six ans**. Cette alliance vise à renforcer la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager dans tous les territoires protégés concernés.

Une démarche conjointe au service d'enjeux concrets et partagés

En présence de Louis Armary, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, Michel Delmas, président de Réserves naturelles de France, Melina Roth, directrice du Parc national des Pyrénées au nom du collectif des Parcs nationaux de France et Marie Thomas, directrice de Réserves naturelles de France, cette convention vient formaliser une collaboration de longue date entre ces deux réseaux d'aires protégées. Elle s'inscrit dans une actualité forte : l'élaboration du plan national de restauration écologique, nouveau pilier de la politique environnementale française et européenne. Les Parcs nationaux et les Réserves naturelles sont déjà en première ligne pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale biodiversité et de la Stratégie nationale des aires protégées, en lien avec le ministère en charge de la Transition écologique.

Au cœur de ce partenariat, plusieurs priorités partagées :

- **Connaître et suivre la biodiversité** et la géodiversité : mutualisation des protocoles de suivi, mobilisation des gestionnaires et scientifiques, développement de nouvelles technologies, coordination des bases de données naturalistes.
- **Impliquer les citoyens** : les inventaires participatifs et l'observation des espèces ou des usages seront renforcés, pour mieux associer le public aux enjeux de préservation.
- **Évaluer et partager les pratiques de gestion** : des échanges techniques réguliers permettront d'améliorer en continu la qualité de gestion dans tous les types de milieux : montagne, zones humides, littoral, forêts, milieux marins...
- **Renforcer la coopération internationale** : en tant que membres de la cellule *NatureXpairs*, les deux réseaux soutiennent le modèle français d'aires protégées à haute valeur écologique et à gouvernance partagée. Ils mutualisent les bonnes pratiques et encouragent des programmes communs sur les aires protégées, en contribuant notamment à l'atteinte de la cible 3 (objectif 30 X 30) du nouveau Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal.
- **S'adapter au changement climatique** : dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique, annoncé en mars 2025, Réserves naturelles de France a porté une réflexion en ce sens au travers de la méthodologie Natur'Adapt. Par cette convention de partenariat, les Parcs nationaux et les Réserves naturelles

s'engagent à poursuivre leurs coopérations, à partager leurs expériences, et notamment à valoriser les solutions fondées sur la nature et à faire converger les pratiques.

- **Restaurer la Nature en valorisant les actions de restauration actives ou passives menées dans les territoires**, en constituant un réseau de sites écoles autour des enjeux et pratiques de restauration et en contribuant au suivi européen des pollinisateurs en mutualisant les expertises et en favorisant la mobilisation citoyenne.

Un cadre unique pour des synergies territoriales

Cette signature s'inscrit dans le cadre des **Journées techniques et scientifiques des Réserves naturelles**, qui ont rassemblé du 10 au 13 juin à Saint-Lary-Soulan près de 300 professionnels de la nature autour du thème « **One Health – Une seule santé à préserver** ». En plein cœur du **Parc national des Pyrénées**, dans la **Réserve naturelle nationale du Néouvielle qui célèbre ses 90 ans**, ces rencontres illustrent parfaitement l'esprit de la convention : agir ensemble, sur le terrain, au plus près des enjeux locaux et globaux.

Une ambition commune : faire réseau pour la Nature

Par cette convention, les Réserves naturelles de France et les Parcs nationaux affirment une vision commune : celle d'une nature protégée, mais vivante et partagée, dans laquelle science, action publique, coopération et participation citoyenne convergent pour répondre aux défis du climat, de la biodiversité et des territoires au service des enjeux de la santé.

Contact presse

Parcs nationaux de France

India Martel – 07 60 57 49 38

india.martel@parcnational.fr

Réserves naturelles de France

Mathilde Koehl – 06 09 78 04 97

mathilde.koehl@rnfrance.org

*Les 11 **Parcs nationaux de France** sont des espaces naturels protégés, terrestres et maritimes. Ils sont aussi des territoires d'expérimentation, d'innovation, et de résilience qui travaillent à accélérer la transition écologique aux côtés des communes, collectivités, associations et partenaires économiques. Les Parcs nationaux de la Vanoise, de Port-Cros, des Pyrénées, des Cévennes, des Ecrins, du Mercantour, de la Guadeloupe, de La Réunion, de Guyane, des Calanques et de forêts sont des établissements publics sous tutelle du ministère en charge de Transition Écologique.*

Réserves naturelles de France (RNF), association de loi 1901 inscrite au code de l'environnement depuis 2016, fédère les réserves naturelles de France et œuvre pour la protection du patrimoine naturel depuis plus de 40 ans ! Elle rassemble plus de 700 membres dont 221 organismes gestionnaires de réserves naturelles, des professionnels de la nature, des bénévoles, des experts... Elle anime ce réseau en proposant des appuis techniques, de l'expertise, de la mutualisation d'outils et de ressources, des projets communs, des temps de rencontres... Elle contribue aux politiques publiques et participe à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les aires protégées.

parcsnationaux.fr – reserves-naturelles.org